



Compte rendu du Conseil Consultatif du 1 juillet 2021

Présents :

| | |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jean Luc MARCHAND | Président des Anciens Combattants Président du Comité des Fêtes |
| Marie Claude BUCHARD | Président Génération Mouvement |
| Maxime LE GRAND | Président Les Lys sous Erables |
| Alexandre CANADA BUENO | Président Garand de Mémoire 39/45 |
| Bernadette FIRMESSE | Secrétaire / Trésorière ADHR (Association Développement Harmonieux et Raisonné de St Rigomer) |
| Jean Marie FIRMESSE | membre |
| Dany PELE | membre |
| José LEFRANC | membre |
| Patricia LE GRAND | membre |
| Valérie VINCENT | Adjointe |
| Christian CAMUS | Conseiller Municipal |
| Annick CONSONNI | Conseillère Municipale |

Excusée :

Bernadette VERMEREN Présidente les Amis de Gaston Floquet

Préambule : en raison de la pandémie Covid-19, la réunion se tient dans la salle de la Charmille autour de tables afin de respecter les distanciations physiques, les mesures sanitaires sont respectées (port du masque, gel hydro-alcoolique à l'entrée).

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du Conseil Consultatif précédent
- Point sur les actions réalisées
- Projets en cours
- Suggestions / Propositions
- Questions / Réponses / débats

Le Président du Conseil Consultatif Francis LOISON Maire délégué de St Rigomer des Bois ouvre le Conseil à 18 h

- **Compte rendu du Conseil Consultatif précédent** : Approuvé, remarque de Jean Marie FIRMESSE concernant le contentieux avec l'entreprise Pigeon suite à la dégradation de l'allée piétonne du Buisson, Francis LOISON répond qu'il ne s'est pas renseigné.

Point sur les actions réalisées

- **Carrefour D 311 / D 236 / route forestière vers St Rigomer**, après une rencontre sur les lieux avec Frédéric BEAUCHEF, le Conseil Départemental a donné son accord pour réduire la vitesse à l'entrée du Buisson en venant de Mangers, en remontant les panneaux d'agglomération au niveau du carrefour (50 km/h), en plaçant un panneau 70 km/h avant et la mise en place d'un STOP sur la D 236.

- Carrefour des Brosses (D 311/ VC 5 / route des Egremondrières / route des Vingt Jours / chemin de la Huberderie

Une rencontre sur les lieux des élus de St Rigomer avec Frédéric BEAUCHEF et le Maire de St Patern / Le Chevain puis d'autres rencontres sur place des élus de St Rigomer, du Maire de St Patern / le Chevain et des élus, d'André TROTTE et de techniciens de Conseil départemental, l'objectif étant de sécuriser ce carrefour et notamment la traversée de la D 311 par les enfants qui empruntent les transports scolaires (présence d'un abri-bus d'un côté et d'un arrêt de l'autre côté).

Les solutions envisagées :

- Passage en agglomération sur la D 311 de la traversée des Brosses (limitation à 50 km/h)
- Mise en place d'un passage piéton pour rejoindre l'abri-bus du transport scolaire
- Renforcement de l'éclairage public (demande à faire auprès de la CUA)
- Mise en place de 2 radars pédagogiques (1 dans chaque sens)

La Commune de St Patern / Le Chevain va porter le projet auprès du Conseil Départemental avec notre appui.

- **la mise en conformité électrique des bâtiments communaux** a été effectuée conformément au rapport SOCOTEC, la maison Gaston Floquet sera terminée en septembre (suite à un problème d'approvisionnement de matériel).

- **Passerelle îlot de la Charmille** : la passerelle est conçue et réalisée par M^r GOUPIL Thierry (Ferronnier d'Art), elle sera mise en place le 2 juillet 2021.

- **Fibre optique** : la plaque de St Rigomer / Lignière a été réceptionnée le 23 juin 2021, un délai réglementaire de 3 mois doit être respecté avant le raccordement des habitations, les opérateurs présents sur notre secteur peuvent dès à présent contacter les habitants ou être contacté par eux pour un raccordement effectif début octobre 2021. La liste des opérateurs est disponible sur le site : lafibrearrivechezvous ou au 0 800 800 617 ou à la MSAP (Maison de Service Au Public) de Villeneuve en Perseigne Maxime FORTIN 02 72 88 02 70 mail : msap@lafresnayesurchedouet.fr.

Commune nouvelle de Villeneuve-en-Perseigne

(Communes déléguées : Chassé, La Fresnaye-sur-Chédouet, Lignéres-la-Carelle, Montigny, Roullée, Saint-Rigomer-des-Bois)

Maison des services publics : 16, Rue de la Forêt de Perseigne – La Fresnaye-sur-Chédouet – 72600 VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE

Tél. : 02 43 97 80 15 - Télécopie : 02 43 97 86 85 - villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr - <http://villeneuve-en-perseigne.e-monsite.com>

- PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

Plusieurs ateliers territoriaux avec les élus désignés et la CUA se sont déroulés afin d'expliquer le processus appliqué dans les différents domaines concernés.

Une réunion est prévue début septembre avec tous les élus de Villeneuve en Perseigne pour faire une synthèse de ses ateliers.

Actuellement des actions sont en cours concernant la faune, la flore, les zones humides et une réunion a eu lieu avec quelques agriculteurs Christian CAMUS, donne des informations concernant l'Atlas de la Biodiversité mis en œuvre à l'initiative du Parc Régional Normandie Maine.

Projets en cours

- pré-étude pour l'aménagement rural du bourg
- élagage des tilleuls sur l'île de la Charmille (prévu à l'automne).

- Suggestions / Propositions

- Jean Luc MARCHAND, propose de se retrouver le dimanche matin de 10 à 12 h, 1 fois par trimestre autour d'un « café » à la salle de la Charmille pour créer un moment de convivialité et permettre aux habitants de St Rigomer de se connaître et de se retrouver. L'ensemble du Conseil Consultatif est favorable à cette idée

- Fête communale / vide grenier : le comité des fêtes va se réunir prochainement pour décider son organisation ou non par rapport aux contraintes sanitaires applicables et au peu de temps restant.

- Journée du Patrimoine : les associations Les Lys sous l'Erable (Maxime LE GRAND) et Garand de la Mémoire 39/45 (Alexandre CANADA BUENO) proposent d'organiser en commun une manifestation avec différents événements (18^{ème} Nouvelle France et 44 libération) autour du lavoir et de la Charmille. Le conseil Consultatif soutient et aidera à la réalisation de cette initiative.

- Questions / Réponses / Débats :

- **Repas des Anciens** : Jean Luc MARCHAND demande s'il aura lieu ? aucune décision n'est prise pour l'instant, tout est lié à l'évolution de la pandémie Covid-19 et aux mesures sanitaires.

- Entretien

Jean Marie FIRMESSE et Jean Luc MARCHAND, font remarquer que l'entretien de la commune déléguée de St Rigomer des Bois n'est pas satisfaisant, nettoyage, tonte, cimetière, peinture portes de l'Eglise, lavoir, périodicité du fauchage des bermes, panneau de St Rigomer au Bas de la côte du Tertre, les lettres sont abimées ...

- Mairie

Jean Marie FIRMESSE, renouvelle la demande d'augmenter les heures d'ouverture de la Mairie déléguée de St Rigomer des Bois, Francis LOISON répond que les élus travaillent ce point.

- Comité des Fêtes

Marie Claude BUCHARD et Jean Luc Marchand demandent un local ou la possibilité de récupérer celui à côté de l'atelier communal pour stocker leur matériel qui est réparti actuellement chez eux, l'association Garand de Mémoire 39/45 a aussi besoin d'un espace pour préparer et stocker ses décors.

- Routes

Plusieurs routes sont dégradées notamment le route des Vingt Jours, Francis LOISON informe que la réfection de certaines parties est prévue en juillet.

- Elections Régionales et Départementales

Jean Marie FIRMESSE demande que l'on signale les dysfonctionnements liés à la distribution de la propagande électorale, Francis LOISON répond que cela a été fait.

- Incivilités :

Le lavoir du Buisson a été saccagé à plusieurs reprises

Déchets de tous types, jetés sur les bermes ou dans les fossés

Utilisation de matériels bruyants (tondeuse, tronçonneuse..) le dimanche

Dany PELE, demande qu'un article soit mis dans le journal communal Les Clochers.

Tour de Table :

Christian CAMUS rappelle que le vernissage de l'exposition temporaire à la maison GASTON FLOQUET a lieu le vendredi 2 juillet à partir de 18 h 00, cela marque l'ouverture de la maison Gaston FLOQUET en juillet et août le dimanche de 15 h à 18 h

Le conseil Consultatif se termine à 19 h 30

Une prochaine réunion du Conseil Consultatif est prévue au 4^{ème} trimestre (sous réserve des mesures sanitaires).

Le Maire délégué
Francis LOISON
30 juillet 2021

